

**Charte officielle du savon obtenu par saponification à
froid, couramment appelé**

SAVON A FROID

**Charte élaborée par le groupe de travail
« Appellations, labels et chartes associées »
De l'Institut du Savon**

Version N°2 du 26 novembre 2011

Charte du savon à froid

I. Composition :

Le savon à froid est composé essentiellement de sels sodiques d'acides gras, d'eau et de glycérine. Sa teneur en acides gras totaux doit être supérieure ou égale à 63%, sa teneur en eau inférieure ou égale à 15%. La glycérine est produite lors de la réaction de saponification et ne peut être ajoutée ni retirée du savon.

Le savon à froid peut contenir d'autres constituants.

Le savon à froid est un savon surgraissé au minimum à 4%. Ce pourcentage de corps gras libres non saponifiés est exprimé en ajout de corps gras par rapport au chargement initial ou par réduction de la quantité de soude ou une combinaison des deux.

II. Aspect :

Le savon à froid est un savon dur à 20°C, présenté en morceaux sous différentes formes, tailles, couleurs et parfums.

III. Mode de préparation :

Le savon à froid est un savon obtenu par saponification de triglycérides (huiles, beurres, graisses), fondus et mélangés avec une lessive d'hydroxyde de sodium.

Le savon à froid est un savon préparé sans relargage, le glycérol formé restant dans la masse du savon.

La chaleur produite par l'exothermie de la réaction de saponification et une période dite « de cure » permettent d'obtenir la totale disparition de l'hydroxyde de sodium dans le produit fini.

La durée minimale de la période de cure est de 4 semaines, durée correspondant à un séchage optimal. Toutefois, il est rappelé que la disparition de l'hydroxyde de sodium ne peut être assurée qu'après vérification par des moyens appropriés.

IV. Matières premières

Le savon à froid est préparé à partir de triglycérides (huiles, beurres, graisses) vierges ou raffinés. Ils doivent être de qualité cosmétique, pharmaceutique ou alimentaire.

L'introduction d'acides gras dans le chargement est autorisée à la teneur maximale de 4% du poids total de corps gras.

V. Autres constituants :

La profession s'interdit l'usage d'un certain nombre d'ingrédients. Voir la liste en Annexe 1

Charte du savon obtenu par saponification à froid
Annexe 1

Liste des substances interdites

EDTA
BHT
Conservateurs de synthèse
Huiles minérales
PEG

Pour rédiger cette charte, l'Institut du Savon a créé un groupe de travail composé pour majorité de savonniers en activité.

Voici la liste de l'ensemble des co-auteurs, que nous remercions pour leur participation :

Claudie BELKESSAM-PARDIEU

B.D.N BASE NATURA - 6 bis Rue Maria Mulier - 59175 TEMPLEMARS

Noa Swanee BONNY

2 Rue de la Montgolfière - 95280 JOUY LE MOUTIER

Laurent BOUSQUET

ADEPRO - Central Canebière - 10 Rue de la république - 13001 MARSEILLE

Marie-Hélène CARRET

LES BULLES DES DEMOISELLES - 91 Impasse des Institutrices - 83200 LE REVEST LES EAUX

Vanessa COMMENT

NOLIANA - 55 Rue Bauducheu - 33800 BORDEAUX

Jean-Loup CREPIN-LEBLOND

SAVONNERIE DE BEAULIEU - La Queyrille - 19120 QUEYSSAC LES VIGNES

Delphine FERRARI

SAVONNERIE LA DRYADE - 3 Avenue Henri Matisse - 35131 PONT PEAN

Laurence GALLY

LILLY DES BULLES - 28 Av. des Molières - 78470 SAINT REMY LES CHEVREUSES

Christian GHADAB

LA SAVONNERIE 974 - 3 Impasse Jasmin de Nuit - 97435 SAINT GILLES LES HAUTS

Virginie GUESDON

MEME FLEUR – Pailhas - 12520 COMPEYRE

Valérie JULLIEN

LES SAVONS DE BOUZIGUES - 2 Bis Rue du Stade - 34140 BOUZIGUES

Annabelle MATHON

SAVONNERIE MINERVOISE - ZI Plaisance – Atelier 10 - 10 Av. du Champs de Mars - 11100 NARBONNE

Franck PEIFFER

GAIIA France - Quartier La Jeannette - 26120 CHABEUIL

Michel POBEDA

SAVONNERIE CODINA - LABORATOIRES LABOHEME - 25 route du Vieux Domaine - 18100 VIERZON

Elsa ROESCH MAANAOU

L'ART DU BAIN - Le Fouet Bas - 42370 SAINT RIRAND

Agnès et Hervé ROISNE

ASINERIE BIO MEL'ANIE'S - La Grande Largère - 49230 SAINT GERMAIN SUR MOINE

Aline ROUDON

AUTREMENT LAIT - Ancien presbytère - Place de saint julien de piganiol - 12300 SAINT SANTIN

Maud SIEGEL

SAVONNERIE MAUD SIEGEL - 69 Rue Principale - 67240 KURTZENHOUSE

Marine SWARTVAGHER

43 Rue de Chalons - 51260 ANGLURE

Christine VERMOREL

14 Rue des Commaux - 21140 COURCELLES LES SEMUR

Aurélie VERNAUDON

LES SAVONS D'ORELY - Marie Jolie - 14170 VAUDELOGES



L'ensemble des savonniers ci-dessous reconnaissent cette charte et acceptent de la respecter pour tous les « savons à froid » ou révendiqués comme étant fabriqués par « saponification à froid » :

Liste en cours de rédaction

Vous êtes un savonnier ?

Vous souhaitez vous engager en apparaissant dans cette liste ?

**Demandez-le en envoyant un message à contact@institutdusavon.fr.
Cette liste sera remise à jour chaque semestre.**